



# Formations 2023

ORGANISME AGRÉÉ POUR LA  
FORMATION DES ÉLUS



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :  
**ACTIONS DE FORMATION**

## Contact

Tél : 05 62 74 50 60  
[contact@formaeco.fr](mailto:contact@formaeco.fr)  
[www.formaeco.fr](http://www.formaeco.fr)



**FormaECO** organisme de formation au coeur  
des problématiques de votre territoire



Plus de **1 200 élus**  
formés tous les ans !



**8,9/10**  
Note moyenne  
de satisfaction



Des formations sur  
l'ensemble du territoire  
métropolitain



Des formations dédiées  
aux élus de communes et  
d'intercommunalités  
de toutes tailles



Possibilités de formations  
intra collectivité



Parcours de formation  
spécifique sur-mesure



**Datadock**  
Organisme  
Référéncé

ORGANISME AGRÉÉ POUR LA  
FORMATION DES ÉLUS



**Qualiopi**  
processus certifié

REPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante:  
**ACTIONS DE FORMATION**

# Nos engagements

## Une exigence de qualité

- Agréés par le Ministère de l'Intérieur pour la formation des élus et certifiés QUALIOPI, nous construisons nos parcours de formation depuis 20 ans à la faveur d'une relation de proximité avec les acteurs publics de nos territoires.
- Nos intervenants connaissent parfaitement les problématiques rencontrées quotidiennement et illustrent l'apport théorique et réglementaire par de nombreux cas concrets.
- Notre marque de fabrique réside dans une **approche opérationnelle** qui vous permettra de mettre immédiatement en pratique ce que vous aurez appris.
- Nous tenons également à mesurer votre degré de satisfaction qui contribue ainsi pleinement à l'évolution de nos contenus.

## Une écoute interactive

- Notre approche pédagogique est fondée sur l'interactivité entre le formateur et les stagiaires, sans a priori sur le niveau des participants.
- Nous considérons que l'échange et le **partage d'expériences** sont les meilleurs vecteurs de transmission des savoirs.
- Vous aurez à vos côtés un interlocuteur privilégié qui composera avec vous la démarche pédagogique la mieux adaptée pour répondre à vos besoins immédiats et anticiper ceux à venir.

## Des solutions à votre disposition

- Afin de vous accompagner au plus près de vos préoccupations d'élus, nous avons développé des cas concrets, des exercices pratiques et des mises en situation sur vos territoires.
- La personnalisation de nos interventions est l'un de nos atouts majeurs. Ainsi nos ateliers sont des formations intégrant des solutions complètement adaptées au territoire des stagiaires.

L'équipe pédagogique FormaECO



# Nos thèmes de formation



Organisation territoriale



Finances publiques



Gestion du patrimoine



Relations communes et intercommunalités



Fiscalité



ATELIER (formation concrète et opérationnelle utilisant des supports pédagogiques personnalisés)



Parcours de formations



Nos thèmes d'INFORMATION



# SOMMAIRE

## Formations

	Page
<b>Organisation territoriale</b>	
▪ Organisation et fonctionnement des conseils municipaux et communautaires	P 8
▪ Les pouvoirs de police du maire	P 9
▪ Rédaction des actes et courriers administratifs	P 10
▪ Statut des fonctionnaires territoriaux	P 11
▪ Gains et avantages d'une politique handicap réussie	P 12
▪ Urgence climatique : les collectivités face à un nouveau défi !	P 13
▪ Les enjeux d'une bonne gestion de l'eau potable et de l'assainissement	P 14
▪ Organisation de la mobilité sur les territoires	P 15
▪ Rôle de l'élu : responsabilité juridique et pénale/éthique	P 16
<b>Finances publiques</b>	
▪ Budget communal Etape 1	P 17
▪ Budget communal Etape 2 – Niveau confirmé	P 18
▪ Sources de financement territorialisées »	P 19
▪ Bien connaître et comprendre sa DETTE !	P 20
▪ Appréhender la nouvelle nomenclature M57	P 21
▪ Initiation au budget vert	P 22
<b>Gestion du patrimoine</b>	
▪ Mettre en place une gestion dynamique du patrimoine	P 23
▪ Garantir une adresse juste à tous les administrés: une compétence communale	P 24
▪ Urbanisme et aménagement du territoire: savoir tirer profit des données libres et gratuites	P 25
▪ Connaître et gérer la voirie de son territoire	P 26
▪ Les fondamentaux de l'urbanisme	P 27
▪ La gestion des assurances du patrimoine des collectivités	P 28
<b>Relations communes et intercommunalité</b>	
▪ Organiser les relations financières entre la commune et l'intercommunalité	P 29
▪ La gouvernance au sein du bloc local	P 30
▪ Les enjeux de la commune nouvelle	P 31
<b>Fiscalité</b>	
<b>Fiscalité des locaux d'habitation</b>	
▪ Fiscalité des locaux d'habitation	P 32
▪ Commission Communale des Impôts Directs (CCID)	P 33
<b>Fiscalité des locaux professionnels</b>	
▪ Fiscalité des EPCI, les grandes mutations	P 34
▪ Installation et animation de la Commission Intercommunale des Impôts Directs(CIID)	P 35



# SOMMAIRE

## Nos parcours

Parcours sur-mesure

Exemple du **Parcours Finances**

P 36

Formations à distance



P 37

Informations



P 38

## Organisation territoriale

- Organisation et fonctionnement des conseils municipaux et communautaires
- Statut des fonctionnaires territoriaux

P 39

P 40

## Finances publiques

- Initiation au budget communal

P 41

## Fiscalité

### Fiscalité des locaux d'habitation

- Fiscalité : les actions prioritaires des communes

P 42

### Fiscalité des locaux professionnels

- Fiscalité : les actions prioritaires des EPCI

P 43



# NOS FORMATIONS

## Contenu

Formation 1 journée (6h)  
Ref : ORG1

**Connaître le fonctionnement interne de la collectivité.**

## Objectifs pédagogiques

Connaître le fonctionnement des organes délibérants des communes et intercommunalités  
Comprendre leur rôle et leurs attributions

## Descriptif de la formation

### • Comment les conseils municipaux et communautaires sont-ils constitués ?

L'organisation du conseil municipal : élection du maire, délégations, indemnités...  
L'organisation du conseil communautaire : élection du président, délégations, indemnités...  
Le règlement intérieur : que contient-il ? Est-il obligatoire ?

### • Les séances du conseil municipal et du conseil communautaire

Le nombre de conseils est-il défini ?  
La convocation : formalisme, délai, publicité ...  
Qui décide de l'ordre du jour ?  
Qu'est-ce que le délai d'urgence ?  
Le déroulement des séances : présidence, suspension, vote  
Quelles sont les modalités de publicité de la séance ? Compte-rendu succinct, procès-verbal, délibérations ...

### • Quels sont les droits des élus ?

Le droit d'expression : la participation aux débats, les questions orales, les propositions  
Peut-on exercer librement un droit d'amendement ?  
Les publications municipales (bulletin d'information, autres supports) : quelles sont les règles à respecter ?  
Le droit d'information  
Les élus d'opposition bénéficient-ils de droits spécifiques ?

### • Les commissions municipales et communautaires

Formation et composition : quelles sont les règles à respecter ?  
Domaines de compétences et portée du travail des commissions  
La Commission d'Appel d'Offres (CAO), la Commission (Inter) Communale des Impôts Directs (CIID- CCID)  
Quel est le rôle des membres d'une commission ?  
Peut-on faire appel à des personnes non élues ?

- **PRÉREQUIS** : Aucun
- **MODALITÉS D'ÉVALUATION / ACQUIS RECHERCHES**  
Questionnaire d'évaluation sur les points clés de la formation  
QCM de 10 questions.  
Avoir au moins 5 bonnes réponses est le but recherché
- **MODALITÉS D'ACCES**  
La formation est accessible à toute personne en situation de handicap
- **SUPPORT PÉDAGOGIQUE**  
Le diaporama de la formation
- **METHODOLOGIE**  
Formation en présentiel, par des formateurs reconnus dans leur métier



## Contenu

**Le maire, premier magistrat de la commune.**

Formation 1 journée (6h)  
Ref : ORG2

## Objectifs pédagogiques

Appréhender l'étendue des pouvoirs de police attribués au maire par la loi  
Mesurer les responsabilités découlant de l'utilisation des pouvoirs de police

## Descriptif de la formation

### • Le maire, premier magistrat de la commune

Caractère personnel des pouvoirs de police du maire et étendue territoriale  
La délégation des pouvoirs de police est-elle possible ?  
Combinaison des pouvoirs de police du maire avec ceux d'autres autorités de police

### • Le maire, autorité de police administrative

Illustration des pouvoirs du maire dans les différents domaines de la police générale (habitat, circulation et stationnement, protection des mineurs, environnement, urbanisme, activités professionnelles, réunions, loisirs, santé publique, funérailles et lieux de sépulture)  
Le maire peut-il imposer des travaux d'assainissement ou interdire la circulation ?  
La police rurale

### • De quels moyens d'action le maire dispose-t-il ?

Les moyens normatifs et leur mise en œuvre  
Les actes matériels  
Les personnels de police (garde-champêtre, agents municipaux, agents assermentés, agents de police municipale...)  
Le maire peut-il faire intervenir le SDIS ou la gendarmerie ?

### • Le maire, officier de police judiciaire

Les obligations du maire vis-à-vis du Procureur de la République  
La communication avec le Procureur de la République et la gendarmerie

- **PRÉREQUIS** : Aucun
- **MODALITÉS D'ÉVALUATION / ACQUIS RECHERCHES**  
Questionnaire d'évaluation sur les points clés de la formation  
QCM de 10 questions.  
Avoir au moins 5 bonnes réponses est le but recherché
- **MODALITÉS D'ACCES**  
La formation est accessible à toute personne en situation de handicap
- **SUPPORT PÉDAGOGIQUE**  
Le diaporama de la formation
- **METHODOLOGIE**  
Formation en présentiel, par des formateurs reconnus dans leur métier

## Contenu

**Maîtriser le langage administratif.**

Formation 1 journée (6h)  
Ref : ORG3

## Objectifs pédagogiques

Maîtriser les techniques de rédaction des actes et des courriers des communes et des EPCI

## Descriptif de la formation

### • Connaître les différents actes administratifs et leur destination

La notion formelle, matérielle, positive  
Les actes unilatéraux  
Les contrats administratifs

### • Maîtriser la rédaction des actes des communes et des EPCI

Quel formalisme pour les décisions du maire ou du Président d'EPCI ?  
Les arrêtés  
Les délibérations  
Les conséquences d'une rédaction non réglementaire  
Qu'est-ce que le contrôle de légalité ?

### • Savoir adapter son style rédactionnel à la situation

Accorder, refuser, réclamer, mettre en garde ....  
Comment s'adresser aux administrés ?  
Quel style de communication avec l'administration ?  
Les circuits de transmission des actes et courriers  
Le support du centre de gestion

- **PRÉREQUIS** : Aucun
- **MODALITÉS D'ÉVALUATION / ACQUIS RECHERCHES**  
Questionnaire d'évaluation sur les points clés de la formation  
QCM de 10 questions.  
Avoir au moins 5 bonnes réponses est le but recherché
- **MODALITÉS D'ACCES**  
La formation est accessible à toute personne en situation de handicap
- **SUPPORT PÉDAGOGIQUE**  
Le diaporama de la formation
- **METHODOLOGIE**  
Formation en présentiel, par des formateurs reconnus dans leur métier

## Contenu

Connaître les caractéristiques essentielles du statut pour manager.

Formation 1 journée (6h)  
Ref : ORG4

## Objectifs pédagogiques

Maîtriser les fondamentaux du statut afin d'optimiser les organisations

## Descriptif de la formation

### • Le statut de fonctionnaire territorial : de quoi s'agit-il ?

L'importance de la fonction publique territoriale dans la fonction publique  
Les catégories  
Les filières et cadres d'emploi  
Les grades et les échelons

### • Comment les agents peuvent-ils évoluer dans le cadre statutaire ?

Les concours, les examens professionnels  
La promotion interne est-elle possible au sein d'une collectivité ?  
Le détachement, la disponibilité et autres positions administratives du fonctionnaire  
La mobilité des agents

### • Connaître les droits et les obligations des fonctionnaires

Quelques rappels législatifs  
Décryptage des devoirs et obligations : obéissance hiérarchique, neutralité, secret professionnel, réserve ...  
Quels sont les principes déontologiques énoncés par la loi ?  
Les principaux droits des fonctionnaires : droit à la formation, droit à la protection, liberté d'opinion...  
Quelles conséquences pour l'agent et pour la collectivité en cas de non-respect des devoirs et obligations de chacun ?  
Un agent peut-il cumuler des emplois dans et en dehors de la fonction publique ?  
Le rôle du CNFPT

### • Appréhender les principaux éléments de la rémunération des fonctionnaires

Éléments obligatoires (traitement indiciaire, SFT...) et facultatifs (régime indemnitaire)  
Le centre de gestion peut-il m'aider pour la gestion de la paie et de la carrière de mes agents ?

▪ **PRÉREQUIS** : Aucun

▪ **MODALITÉS D'ÉVALUATION / ACQUIS RECHERCHÉS**

Questionnaire d'évaluation sur les points clés de la formation  
QCM de 10 questions.

Avoir au moins 5 bonnes réponses est le but recherché

▪ **MODALITÉS D'ACCES**

La formation est accessible à toute personne en situation de handicap

▪ **SUPPORT PÉDAGOGIQUE**

Le diaporama de la formation

▪ **METHODOLOGIE**

Formation en présentiel, par des formateurs reconnus dans leur métier

## Contenu

Formation 1 journée 6h)  
Ref : ORG5

**Profiter de l'impact positif du handicap en termes de motivation au travail.**

## Objectifs pédagogiques

Accompagner les élus vers une politique handicap de qualité  
Acquérir une méthodologie adaptée pour sa collectivité

## Descriptif de la formation

### • Handicap : les perceptions et stéréotypes...

Que dit la loi du 11 février 2005 ?

Les différentes familles de handicap

Identifier pourquoi l'accessibilité touche tout le monde (personnes âgées, poussettes, blessures ponctuelles...)

Les revenus des personnes en situation de handicap

Quelles sont les conditions d'accès des travailleurs handicapés à la fonction publique territoriale ?

Combien coûte un travailleur handicapé (TH) à la collectivité ?

Travailleurs handicapés et emplois aidés (Parcours Emploi Compétences, contrat d'apprentissage...) : avantages et inconvénients

### • Le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP)

Quels sont son fonctionnement et son utilité ?

Sous-traitance au secteur protégé ou adapté ?

Les sanctions financières possibles

Comment identifier la situation de sa collectivité ?

Avez-vous droit à des aides financières du FIPHFP ... ?

### • Des travaux pratiques seront intégrés à cette formation à l'aide de jeux et animations

Percevoir le handicap autrement : supports vidéo, photos...

Mises en situation de handicap : la vie d'une personne handicapée dans la réalité

Découverte de l'Arbre à problématiques et ses solutions

### • Quels sont les effets bénéfiques d'une politique handicap ?

Comment améliorer certains processus de qualité, de management et de communication

Absentéisme et présentéisme, des décisions s'imposent !

Quelles sont les plus-values et les gains financiers pour une collectivité ?

### • Quel plan d'actions pour optimiser sa politique handicap ?

L' élu tient une place déterminante dans la réussite de cette politique

La preuve par l'exemple de mises en application et de bonnes pratiques

▪ **PRÉREQUIS** : Aucun

▪ **MODALITÉS D'ÉVALUATION / ACQUIS RECHERCHÉS**

Questionnaire d'évaluation sur les points clés de la formation

QCM de 10 questions.

Avoir au moins 5 bonnes réponses est le but recherché

▪ **MODALITÉS D'ACCÈS**

La formation est accessible à toute personne en situation de handicap

▪ **SUPPORT PÉDAGOGIQUE**

Le diaporama de la formation

▪ **METHODOLOGIE**

Formation en présentiel, par des formateurs reconnus dans leur métier

# Urgence climatique et dépendance énergétique: les territoires face aux défis de la transition écologique

## Contenu

Formation 1 journée (6h)  
Ref : ORG6

**Adopter les stratégies d'atténuation et d'adaptation qui permettront aux élus de protéger les territoires et les populations des risques potentiels.**

## Objectifs pédagogiques

Mesurer l'imminence et la gravité des risques systémiques globaux pouvant impacter les territoires. Avoir une connaissance des outils d'analyse, des solutions de transition écologique, des partenaires et des financements disponibles.

## Descriptif de la formation

La communauté scientifique mondiale tire la sonnette d'alarme depuis plus de 40 ans concernant l'impact direct de l'activité humaine sur le climat, la biodiversité et les ressources naturelles. Cette interaction systémique augmente chaque année le risque majeur de catastrophes naturelles, sanitaires, sociales et industrielles.

Nous traitons des répercussions que ce contexte peut avoir sur votre territoire et des moyens d'actions à votre disposition. Vous pouvez AGIR !

### • Introduction

Présentation du fil rouge de la journée. Définition de la notion de « résilience » et de « risques systémiques ». Restitution de la collecte des données des territoires représentés décrivant leur degré de vulnérabilité. Partage des expériences vécues au quotidien.

### • Le risque systémique: du global au local

#### **La prise de conscience globale :**

Les fondements scientifiques et juridiques du risque systémique global d'« effondrement ». L'ampleur des phénomènes climatiques et l'anéantissement fulgurant de la biodiversité. La fin du pétrole facile et pas cher : vers une économie post-carbone, choisie ou imposée.

#### **Pour une déclinaison locale :**

Diagnostic territorial de vulnérabilité aux aléas et budgets verts / bas carbone. La souveraineté alimentaire, l'indépendance énergétique et la gouvernance participative. Les documents d'information et de prévention (DICRIM, PCS...) : une opportunité citoyenne.

### • La transition écologique : facteur de résilience territoriale et de développement local

#### **Étude de cas :**

Panorama des initiatives territoriales et approfondissement des thèmes prioritaires. Le passage à l'action avec des cas pratiques opérationnels.

#### **Boîte à outils :**

Se retrouver dans la multiplicité des réseaux, des outils, des acteurs et des financements. Se faire accompagner et mettre en place un suivi des indicateurs de « résilience ». Sensibiliser les citoyens et les acteurs locaux avec des outils pédagogiques interactifs.

### • Conclusions

Et demain, quel passage à l'action entre état d'urgence et transition douce ?

#### ▪ **PRÉREQUIS :** Aucun

#### ▪ **MODALITÉS D'ÉVALUATION / ACQUIS RECHERCHÉS**

Questionnaire d'évaluation sur les points clés de la formation  
QCM de 10 questions.

Avoir au moins 5 bonnes réponses est le but recherché

#### ▪ **MODALITÉS D'ACCES**

La formation est accessible à toute personne en situation de handicap

#### ▪ **SUPPORT PÉDAGOGIQUE**

Le diaporama de la formation

#### ▪ **METHODOLOGIE**

Formation en présentiel, par des formateurs reconnus dans leur métier

## Contenu

Formation 1 journée (6h)  
Ref : ORG7

**Pour un Service Public Industriel et Commercial performant dans un contexte de changement climatique**

## Objectifs pédagogiques

Identifier les principaux leviers administratifs, économiques et tarifaires, garants du maintien d'un bon niveau de qualité de service, en intégrant les contraintes et opportunités du changement climatique.

## Descriptif de la formation

### Introduction

Présentation contenu, intervenant et participants  
Brise-glace avec paper-board et post-it

### Première partie: Un bien commun vital sous (haute) pression

#### 1.1 L'eau et le climat

Une goutte d'eau douce et salée sur la Terre  
L'eau en péril face au changement climatique  
Vers une ressource de plus en plus déficitaire  
*Echanges avec vidéos*

#### 1.2 Le service public et ses usagers

Une gestion publique industrielle et commerciale  
Les grands chiffres du petit cycle de l'eau  
Les principes vertueux de gouvernance de l'eau en France  
La facture de l'eau douce est salée  
*Echanges avec vidéos*

### Deuxième partie: Une qualité de service sous contrôle

#### 2.1 La performance technique

Le Rapport annuel sur la Prix et la Qualité du Service  
Les indicateurs de performance réglementaires  
Les bases de données moyennes de référence (SISPEA)  
*Echanges sur la synthèse des indicateurs collectés auprès des services*

#### 2.2 L'horizon tarifaire

Les principes de l'analyse financière rétrospective  
Les principes de la modélisation économique et tarifaire du programme de travaux  
Application à un cas type  
*Echanges*

### Conclusions et perspective

Anticiper le changement climatique, une contrainte ou une opportunité pour plus de qualité ?

- **PRÉREQUIS** : Aucun
- **MODALITÉS D'ÉVALUATION / ACQUIS RECHERCHES**  
Questionnaire d'évaluation sur les points clés de la formation  
QCM de 10 questions.  
Avoir au moins 5 bonnes réponses est le but recherché
- **MODALITÉS D'ACCES**  
La formation est accessible à toute personne en situation de handicap
- **SUPPORT PÉDAGOGIQUE**  
Le diaporama de la formation
- **METHODOLOGIE**  
Formation en présentiel, par des formateurs reconnus dans leur métier

## Contenu

**Préconisations en faveur d'une gestion de la mobilité citoyenne et raisonnée.**

## Objectifs pédagogiques

Appréhender sans réticences et sans craintes les enjeux de la gestion directe ou indirecte d'un réseau de transport public.

## Descriptif de la formation

Les communes et les communautés d'agglomération de tailles intermédiaires face aux défis liés à la mobilité : enjeu majeur d'un aménagement du territoire réussi

### • La gestion déléguée des réseaux de transport

Une consultation anticipée  
Les différents acteurs: Groupes et PME  
La gestion des négociations  
L'encadrement de l'offre financière  
Le mécanisme des avenants

### • Arguments et réflexions en faveur de la gestion directe des réseaux de transport

Une alternative aux groupes de transport  
Une alternative économique  
Une alternative politique  
Une alternative sociologique

### • Exemples de sociétés publiques locales (SPL) ou de régies

Les réseaux AGIR, (Association pour la Gestion Indépendante des Réseaux de transport public), urbains et départementaux  
Les collectivités en Europe (Suisse – Allemagne)  
• Quelle organisation pour un réseau géré en Société Publique Locale (SPL) ?  
Compétence et rôle de l'Autorité Organisatrice de la Mobilité  
Pourquoi se réappropriar la mobilité ?

### • L'intermodalité et la multimodalité

Le passage d'un réseau de transport à une mobilité de Bassin de vie  
Les acteurs territoriaux de la mobilité

### • La mobilité douce

Les nouvelles mobilités  
Les initiatives locales et solidaires

### • Les enjeux, le financement

La mise en place du versement transport  
Le transfert de compétences, en particulier le financement pour les transports scolaires  
Proposer une exploitation optimisée assortie d'un niveau d'offre de transport attractif  
Concilier les contraintes économiques avec la qualité de service

▪ **PRÉREQUIS** : Aucun

▪ **MODALITÉS D'ÉVALUATION / ACQUIS RECHERCHES**

Questionnaire d'évaluation sur les points clés de la formation  
QCM de 10 questions.

Avoir au moins 5 bonnes réponses est le but recherché

▪ **MODALITÉS D'ACCES**

La formation est accessible à toute personne en situation de handicap

▪ **SUPPORT PÉDAGOGIQUE**

Le diaporama de la formation

▪ **METHODOLOGIE**

Formation en présentiel, par des formateurs reconnus dans leur métier

## Contenu

**Se familiariser avec le budget communal et son environnement.**

## Objectifs pédagogiques

Découvrir la nomenclature budgétaire et comptable  
Appréhender les principes et les procédures du budget communal

## Descriptif de la formation

### • Le budget : un outil pour définir et conduire l'action publique locale

Plusieurs documents budgétaires (budget principal, budget annexe, budget autonome)  
Budgets de prévision, comptes d'exécution : quelles sont les différences ?  
Le calendrier budgétaire  
Les sections de fonctionnement et d'investissement  
Exercice pratique portant sur l'imputation des dépenses et recettes

### • Appréhender les grands principes budgétaires

L'annualité et l'antériorité  
L'unité et l'universalité  
La prudence et la sincérité  
Exercice pratique : mon budget est-il équilibré ?

### • Savoir préparer un budget

Le plan comptable  
Ma commune doit-elle adopter une présentation par fonction plutôt que par nature ?  
Les phases de l'élaboration budgétaire  
Services municipaux, maire, comptable du trésor : qui fait quoi ?  
Exercice pratique sur l'élaboration du budget

### • Déterminer l'autofinancement et équilibrer le budget

La capacité d'autofinancement (CAF)  
Équilibrer son budget par l'impôt  
Le vote du budget (calendrier et formalisme)  
Les conseillers municipaux peuvent-ils refuser un budget ou le modifier ?  
Exercice pratique sur la capacité d'autofinancement

### • Connaître les règles de l'exécution budgétaire

La séparation entre l'ordonnateur et le comptable public  
Quelle coopération entre la mairie et la trésorerie ?  
L'arrêté des comptes et la reprise du résultat  
Quelles opérations possibles pendant la journée complémentaire ?  
Exercice pratique : analyse d'un compte administratif et d'un budget principal

▪ **PRÉREQUIS** : Aucun

▪ **MODALITÉS D'ÉVALUATION / ACQUIS RECHERCHÉS**

Questionnaire d'évaluation sur les points clés de la formation  
QCM de 10 questions.

Avoir au moins 5 bonnes réponses est le but recherché

▪ **MODALITÉS D'ACCÈS**

La formation est accessible à toute personne en situation de handicap

▪ **SUPPORT PÉDAGOGIQUE**

Le diaporama de la formation

▪ **METHODOLOGIE**

Formation en présentiel, par des formateurs reconnus dans leur métier



## Contenu

**Aller plus loin dans le processus d'élaboration de vote et de suivi du budget.**

Formation 1 journée (6h)  
Ref : FIP2

## Objectifs pédagogiques

Conforter ses connaissances budgétaires et comptables

Appréhender les conséquences des choix budgétaires tout en préservant les équilibres financiers fondamentaux

## Descriptif de la formation

### • Le budget : rappel des fondamentaux

Le budget, un outil pour définir l'action publique

Les grands principes budgétaires

Exercices pratiques sur l'équilibre budgétaire et la journée complémentaire

### • Savoir préparer un budget

Le plan comptable

Une analyse rétrospective et prospective est-elle indispensable ?

Focus sur certains éléments budgétaires : amortissements, provisions, rattachements de charges, restes à réaliser

L'arrêté des comptes, la reprise du résultat

Quelles sont les règles en matière d'affectation du résultat ?

Exercices pratiques

### • Bien appréhender la capacité d'autofinancement (CAF) et l'endettement

Savoir calculer sa capacité d'autofinancement

Comment améliorer la CAF ?

Endettement et ratios obligatoires

Comment mesurer la santé financière de sa commune ?

Exercices pratiques de calcul de la CAF et des ratios

### • Maîtriser la communication budgétaire

Comment bien préparer le rapport d'orientation budgétaire (ROB) ?

Le débat d'orientation budgétaire (DOB) : formalisme et objectifs

Quels sont les intérêts du débat d'orientation et de la communication en matière budgétaire ?

Incidences d'un vote par chapitre ou par article

Incidences du vote par nature ou par fonction

Exercice pratique, mises en situation concernant la communication budgétaire

### • Connaître les règles de l'exécution budgétaire

La séparation entre l'ordonnateur et le comptable public

Quelle coopération entre la mairie et la trésorerie ?

Comment bien suivre l'exécution du budget ? (comptabilité d'engagement, tableaux de bord ...)

Le fonds de compensation de la TVA : pour quelles dépenses et quels bénéficiaires ? Calendrier

Exercice pratique concernant le suivi de l'exécution du budget

▪ **PRÉREQUIS** : Aucun

▪ **MODALITÉS D'ÉVALUATION / ACQUIS RECHERCHÉS**

Questionnaire d'évaluation sur les points clés de la formation

QCM de 10 questions.

Avoir au moins 5 bonnes réponses est le but recherché

▪ **MODALITÉS D'ACCES**

La formation est accessible à toute personne en situation de handicap

▪ **SUPPORT PÉDAGOGIQUE**

Le diaporama de la formation

▪ **METHODOLOGIE**

Formation en présentiel, par des formateurs reconnus dans leur métier

## Contenu

Formation 1 journée (6h)  
Ref : FIP3

**Se familiariser avec le budget intercommunal et son environnement.**

## Objectifs pédagogiques

Appréhender les principes et les procédures du budget intercommunal  
Découvrir la nomenclature budgétaire et comptable

## Descriptif de la formation

### • **Le budget : un outil pour définir et conduire l'action publique locale**

Plusieurs documents budgétaires (budget principal, budget annexe, budget autonome)  
Budgets de prévision, comptes d'exécution : quelles sont les différences ?  
Le calendrier budgétaire  
Les sections de fonctionnement et d'investissement  
Exercice pratique portant sur l'imputation des dépenses et recettes

### • **Appréhender les grands principes budgétaires**

L'annualité et l'antériorité  
L'unité et l'universalité  
La prudence et la sincérité  
Exercice pratique : mon budget est-il équilibré ?

### • **Savoir préparer un budget**

Le plan comptable  
Mon EPCI doit-il adopter une présentation par fonction plutôt que par nature ?  
Les phases de l'élaboration budgétaire  
Services intercommunaux, Président, comptable du trésor : qui fait quoi ?  
Exercice pratique sur l'élaboration du budget

### • **Déterminer l'autofinancement et équilibrer le budget**

La capacité d'autofinancement (CAF)  
Équilibrer son budget par l'impôt  
Le vote du budget (calendrier et formalisme)  
Les conseillers communautaires peuvent-ils refuser un budget ou le modifier ?  
Exercice pratique sur la capacité d'autofinancement

### • **Connaître les règles de l'exécution budgétaire**

La séparation entre l'ordonnateur et le comptable public  
Quelle coopération entre la mairie et la trésorerie ?  
L'arrêté des comptes et la reprise du résultat  
Quelles opérations possibles pendant la journée complémentaire ?  
Exercice pratique : analyse d'un compte administratif et d'un budget principal

▪ **PRÉREQUIS** : Aucun

▪ **MODALITÉS D'ÉVALUATION / ACQUIS RECHERCHÉS**

Questionnaire d'évaluation sur les points clés de la formation  
QCM de 10 questions.

Avoir au moins 5 bonnes réponses est le but recherché

▪ **MODALITÉS D'ACCES**

La formation est accessible à toute personne en situation de handicap

▪ **SUPPORT PÉDAGOGIQUE**

Le diaporama de la formation

▪ **METHODOLOGIE**

Formation en présentiel, par des formateurs reconnus dans leur métier

## Contenu

Formation 1 journée (6h)  
Ref : FIP5

### Ma collectivité : un territoire de ressources ?

## Objectifs pédagogiques

Appréhender les pistes d'optimisation liées à son territoire  
Acquérir une méthodologie adaptée pour sa collectivité

## Descriptif de la formation

### • Bien connaître son territoire

Comment avoir une vision objective de son territoire en matière de ressources ?  
Savoir analyser les éléments caractéristiques de la collectivité : démographie, habitat, densité, bassin économique, niveau de vie, infrastructures publiques ...  
Identifier les événements significatifs intervenus dans les 10 dernières années  
Savoir apprécier la santé financière de sa collectivité  
Identifier les impacts de l'actualité fiscale, financière et législative sur son territoire

### • Quels leviers d'optimisation pour ma collectivité ?

Identifier les ressources possibles en fonction des compétences exercées  
Quels postes de dépenses peuvent être optimisés et de quelle façon ?  
Comment optimiser les recettes de fonctionnement hors fiscalité directe ?  
Tour d'horizon des taxes, redevances liées à l'occupation du domaine public, aux activités économiques présentes sur le territoire de la collectivité...  
Focus sur la TLPE (taxe locale sur la publicité extérieure)  
La perception des recettes d'investissement (FCTVA et taxes d'urbanisme) peut-elle être optimisée ?

### • Comment inscrire une optimisation des ressources dans la durée ?

Stratégie de gestion durable des ressources à court, moyen et long terme  
Mesurer l'impact des décisions selon différents scénarii  
Projection sur les leviers financiers et fiscaux disponibles

Exercices pratiques avec consultation des comptes de gestion de sa commune, mise en évidence des leviers financiers et des impacts sur ses ratios.  
Mise à disposition de supports personnalisés, concrets et faciles d'utilisation.

#### ▪ **PRÉREQUIS** : Aucun

#### ▪ **MODALITÉS D'ÉVALUATION / ACQUIS RECHERCHÉS**

Questionnaire d'évaluation sur les points clés de la formation  
QCM de 10 questions.

Avoir au moins 5 bonnes réponses est le but recherché

#### ▪ **MODALITÉS D'ACCES**

La formation est accessible à toute personne en situation de handicap

#### ▪ **SUPPORT PÉDAGOGIQUE**

Le diaporama de la formation

#### ▪ **METHODOLOGIE**

Formation en présentiel, par des formateurs reconnus dans leur métier

## Contenu

Formation 1 journée (6h)  
Ref : FIP6

**Faire de la dette de sa collectivité un atout et non une fatalité**

## Objectifs pédagogiques

Décrypter les subtilités des contrats d'emprunt, des marchés financiers et la typologie des prêteurs.

Adapter sa démarche aux besoins réels et à la culture de sa collectivité

## Descriptif de la formation

Comment fonctionne ma collectivité ?

De quels outils et moyens puis-je/dois-je disposer pour répondre à ses besoins ?

Les projets du mandat et leur traduction en programmation pluriannuelle des investissements

### **Le financement des projets:**

comment équilibrer l'autofinancement, les subventions et l'emprunt ?

### **La prospective financière:**

Véritable moyen de connaissance du bon fonctionnement de la collectivité

Construction de son avenir et de détermination de ses besoins réels de financement

Volume et nature de produits

Le « kit de base » d'une gestion optimisée de la dette

Le vie de l'emprunt, comprendre un contrat dans ses dimensions:

Juridiques et financières

Ses impacts budgétaires et comptables

### **L'ingénierie financière:**

Découvrir le bon usage des différents produits de financement et de couverture

### **Les marchés financiers:**

Je parle le « jargon » des marchés

L'observatoire du financement du secteur public:

Qui prête, dans quelles conditions (taux, format, maturité, ..) ?

Mes emprunts :

### **Le stock existant:**

Analyser son encours sous toutes ses formes et en tirer des arguments pour dégager des marges de manœuvre en le renégociant et/ou réaménageant

### **Les nouveaux financements:**

Savoir définir ses besoins et les produits répondant aux attentes aux travers de cahiers des charges adaptés

Connaître les prêteurs potentiels et apprendre à négocier avec eux

Optimiser sa gestion de trésorerie : outils et moyens

▪ **PRÉREQUIS :** Aucun

▪ **MODALITÉS D'ÉVALUATION / ACQUIS RECHERCHÉS**

Questionnaire d'évaluation sur les points clés de la formation

QCM de 10 questions.

Avoir au moins 5 bonnes réponses est le but recherché

▪ **MODALITÉS D'ACCES**

La formation est accessible à toute personne en situation de handicap

▪ **SUPPORT PÉDAGOGIQUE**

Le diaporama de la formation

▪ **METHODOLOGIE**

Formation en présentiel, par des formateurs reconnus dans leur métier

## Contenu

Formation 1 journée (6h)  
Ref : FIP7

**Se familiariser avec le nouveau référentiel comptable M57**

## Objectifs pédagogiques

Décrypter les subtilités de la nouvelle nomenclature, notamment, concernant la gestion pluriannuelle, la fongibilité des crédits, la transparence budgétaire, la gestion des immobilisations et les nouveaux états financiers.

Préparer la collectivité au passage en M57.

## Descriptif de la formation

### Présentation générale de la M57

Les objectifs de la M57

Développement et Agenda de mise en œuvre

Etat des lieux de l'application de la M57

### Les enjeux et les principaux changements

Le renforcement de la transparence budgétaire

La gestion pluriannuelle

La fongibilité des crédits

Gestion des dépenses imprévues

Gestion des immobilisations

La gestion des dépenses et produits exceptionnels

Spécificité des communes de -3500 habitants

### Le Traitement comptable de la M57

Un rapprochement vers les normes comptables du secteur privé

Les Etats financiers

Une nouvelle nomenclature fonctionnelle

L'apurement du compte 1069

Présentation de la nouvelle maquette

Ce qui ne change pas avec la M57

### Les Prérequis au passage à la M57

Les Prérequis légaux

Les Prérequis budgétaires et comptables

Les Prérequis organisationnels

### Focus sur le Compte Financier Unique (CFU)

Etat des lieux de l'expérimentation

Les maquettes budgétaires

Structuration de la maquette

Listing des maquettes

Les modalités d'application

▪ **PRÉREQUIS** : Aucun

▪ **MODALITÉS D'ÉVALUATION / ACQUIS RECHERCHÉS**

Questionnaire d'évaluation sur les points clés de la formation

QCM de 10 questions.

Avoir au moins 5 bonnes réponses est le but recherché

▪ **MODALITÉS D'ACCES**

La formation est accessible à toute personne en situation de handicap

▪ **SUPPORT PÉDAGOGIQUE**

Le diaporama de la formation

▪ **METHODOLOGIE**

Formation en présentiel, par des formateurs reconnus dans leur métier

## Contenu

**Se familiariser avec le référentiel applicable au budget I4CE**

## Objectifs pédagogiques

Décrypter les subtilités de la gestion budgétaire et financière traduisant la mise en place d'une politique de développement durable sur le territoire,  
Comprendre les enjeux climatiques et environnementaux applicables à un budget communal Préparer la collectivité à ce nouveau mécanisme.

## Descriptif de la formation

### **Introduction générale à la dimension écologique et environnementale du budget**

Contexte Général

Le cadre théorique des budgets climatiques  
La stratégie budgétaire et les démarches associés à ce mécanisme

### **Les différentes approches d'analyse climat du budget**

Définition des principales méthodes  
d'analyse Le budget carbone  
Le budget pondéré  
Le budget coloré  
La comptabilité socio-environnementale

### **Le Budget Vert et l'application de la méthode I4CE**

Contexte et définition de la méthode  
I4CE Les avantages et inconvénients

### **Favoriser l'information financière et la stratégie budgétaire**

Définition d'une stratégie environnementale et les besoins de la collectivité  
La comptabilité des différentes méthodes par rapport à l'organisation de l'EPCI

### **L'élaboration d'un budget Vert**

Une méthode d'analyse de la performance climatique de  
l'EPCI Le portage politique  
Calendrier de mise en œuvre et modalités  
La préparation et la communication du document  
financier La coordination collectivité et les méthodes de  
suivi

- **PRÉREQUIS : Aucun**

- **MODALITÉS D'ÉVALUATION / ACQUIS RECHERCHES**

Questionnaire d'évaluation sur les points clés de la  
formation QCM de 10 questions.  
Avoir au moins 5 bonnes réponses est le but recherché

- **MODALITÉS D'ACCES**

La formation est accessible à toute personne en situation de handicap

- **SUPPORT PÉDAGOGIQUE**

Le diaporama de la formation

## Contenu

Formation 1 journée (6h)  
Ref : PAT1

**Dégager des marges de manœuvre financières en gérant son patrimoine.**

## Objectifs pédagogiques

Mesurer les enjeux d'une gestion active du patrimoine local  
Acquérir une méthodologie adaptée pour sa collectivité

## Descriptif de la formation

### • Pourquoi mettre en place une gestion dynamique du patrimoine ?

Les collectivités locales, premier investisseur  
Que regroupe la notion de « patrimoine » ?  
Coûts directs et indirects  
Les incidences budgétaires et comptables de la méconnaissance du patrimoine  
Appréhender les types et les conséquences de la domanialité

### • Comment mieux connaître le patrimoine de ma collectivité ?

La réalisation d'un état des lieux le plus exhaustif possible  
L'inventaire des propriétés bâties et non bâties  
L'inventaire des régimes juridiques appliqués aux propriétés de la collectivité  
Coûts et recettes du domaine  
Les supports techniques possibles  
Quelles sont les conséquences du transfert de compétences sur mon patrimoine ?

### • Déterminer et organiser les actions adaptées

Définir la méthodologie adaptée à la taille et aux moyens de ma collectivité  
Déterminer un calendrier réaliste  
Comment et avec qui mettre en place le plan d'actions ?

### • S'inscrire dans le long terme pour plus de rentabilité

Comment mesurer les résultats et actualiser les données ?  
Passer de l'état des lieux à la stratégie patrimoniale  
La gestion dynamique du patrimoine génératrice de capacité d'autofinancement (CAF)

▪ **PRÉREQUIS :** Aucun

▪ **MODALITÉS D'ÉVALUATION / ACQUIS RECHERCHES**

Questionnaire d'évaluation sur les points clés de la formation  
QCM de 10 questions.

Avoir au moins 5 bonnes réponses est le but recherché

▪ **MODALITÉS D'ACCES**

La formation est accessible à toute personne en situation de handicap

▪ **SUPPORT PÉDAGOGIQUE**

Le diaporama de la formation

▪ **METHODOLOGIE**

Formation en présentiel, par des formateurs reconnus dans leur métier

# Garantir une adresse juste à tous les administrés : une compétence communale

## Contenu

Formation 1 journée (6h)  
Ref : URB1

**Une adresse normalisée pour les citoyens et les entreprises est indispensable pour que chacun puisse être secouru, livré ou encore raccordé à la fibre...**

## Objectifs pédagogiques

Maîtriser les enjeux de l'adresse normalisée et assurer sa mise à jour en toute autonomie

## Descriptif de la formation

### • Les bonnes pratiques de l'adresse

Dénomination des voies  
Préconisations et conventions  
Numérotage des voies  
Acter en Conseil municipal le nommage et le numérotage  
Information: par la signalétique des administrés, information légale

### • Contexte réglementaire

#### Quels intérêts d'avoir une Base Adresse Locale (BAL), en conformité ?

Les procédures légales en vigueur  
Les Bases Adresses  
La Base Adresse Nationale, BAN  
La Base Adresse Locale, BAL  
A quoi ça sert ?  
Les autres acteurs autour de l'adresse  
Les ressources disponibles

### • Maîtriser les adresses de votre territoire

Identifier les différentes sources de données disponibles  
Les données de la commune : tableurs, données SIG  
Direction Générale des Finances Publiques  
Open Street Map

### • Exercices pratiques

*Prenez la main !*

Créez votre Base Adresse Locale.  
Initialisation de votre BAL sur l'éditeur [data.gouv.fr](http://data.gouv.fr), plateforme nationale des adresses.

- **PRÉREQUIS** : Aucun
- **MODALITÉS D'ÉVALUATION / ACQUIS RECHERCHES**  
Questionnaire d'évaluation sur les points clés de la formation  
QCM de 10 questions.  
Avoir au moins 5 bonnes réponses est le but recherché
- **MODALITÉS D'ACCES**  
La formation est accessible à toute personne en situation de handicap
- **SUPPORT PÉDAGOGIQUE**  
Le diaporama de la formation
- **METHODOLOGIE**  
Formation en présentiel, par des formateurs reconnus dans leur métier



## Contenu

**Comment maîtriser au mieux les données à votre disposition pour prendre les bonnes décisions.**

## Objectifs pédagogiques

Définir et maîtriser des indicateurs personnalisés comme aide à la décision

## Descriptif de la formation

### • Les données libres et gratuites ou l'Open Data du foncier

Définition de l'Open data, intérêt et limites, où les trouver ?

Leurs conditions d'utilisation

Les précautions d'utilisation, les bonnes pratiques, leurs mises à jour

### • Focus sur les données pertinentes

Mise en lumière de données à exploiter : objectifs, méthodes et contraintes

### • Positionner et comparer sa commune

Les données socio-économiques

les services et équipements

Le tissu économique

### • Qualifier le foncier de sa commune par des informations à la parcelle

Les Demandes de Valeurs Foncières (DVF) pour votre marché immobilier

Les Données de Filiation Informatisée (DFI) reconstituer l'historique du cadastre

Géofoncier, les interventions des géomètres-experts

Les données historiques de votre commune : retour dans le passé

### • Le contexte du Géoportail de l'Urbanisme

Présentation

Alimentation et échéances réglementaires

### PLU : Réglementations et intérêt de mise en conformité Le format CNIG :

Qu'est ce que c'est? A quoi ça sert ?

Quel impact pour votre prochaine élaboration ou révision de PLU ?

Comment aller plus loin dans l'exploitation du PLU

### • Les données de vos services : la première mise de départ

Les données MAJIC : une richesse sous exploitée

Exemples de mise en place d'indicateurs :

- Morphologie
- Typologie des propriétaires

Aller plus loin avec la plus value du lien avec l'ADS (Autorisation du Droit des Sols)

### • Après les données, les outils

Les portails cartographiques : Géoportail, Géofoncier, les plateformes Régionales

Les SIG, Système d'Informations Géographiques : cas pratiques sur Mon Territoire

▪ **PRÉREQUIS** : Aucun

▪ **MODALITÉS D'ÉVALUATION / ACQUIS RECHERCHES**

Questionnaire d'évaluation sur les points clés de la formation

QCM de 10 questions.

Avoir au moins 5 bonnes réponses est le but recherché

▪ **MODALITÉS D'ACCES**

La formation est accessible à toute personne en situation de handicap

▪ **SUPPORT PÉDAGOGIQUE**

Le diaporama de la formation

▪ **METHODOLOGIE**

Formation en présentiel, par des formateurs reconnus dans leur métier

## Contenu

**Du réglementaire à l'opérationnel, se former sur la voirie pour optimiser ses budgets**

## Objectifs pédagogiques

Accompagner les élus à exercer leurs prérogatives en matière de gestion de la voirie

## Descriptif de la formation

### • Définitions

Domaine public et domaine privé

### • Connaître les différents domaines publics

Non routier, Routier et Autoroutier – Domaine Public Autoroutier Concédé (DPAC)

### • Les gestionnaires des domaines publics

Exemple de gestionnaires, superposition des domaines publics

### • La voirie

Les domanialités de la voirie :

Domaine privé (particulier ou communal) / Domaine public

Cas spécifiques : servitudes, chemin d'exploitation ...

### • Documents de base : illustration avec un support pédagogique digital

Carte IGN

Cadastré : domaine cadastré / non cadastré

Tableau de classement : le document fondateur

### • Définir la limite de propriété ... pas si simple !

Limite avec le domaine privé : Procès-verbal de bornage

Limite avec le domaine public : Qu'est-ce que la limite de fait ?

Arrêté d'alignement individuel

Procès-verbal de la propriété des personnes publiques

Plan d'alignement : connaître la procédure ?

Quel intérêt de classer une voirie en domaine public ?

Classement / déclassement / Enquête publique

### • Comment financer les travaux ? Les riverains peuvent-ils co-financer ?

Financements travaux (Ex-PVR, PUP, ...)

Déclarations diverses : DT, permissions de voirie, etc.

DT : votre cartographie est-elle à jour ? Quelles sont les obligations ?

Les échanges avec les concessionnaires réseaux

Des solutions existent pour vous permettre d'évaluer et de suivre : un exemple de solutions.

#### ▪ **PRÉREQUIS** : Aucun

#### ▪ **MODALITÉS D'ÉVALUATION / ACQUIS RECHERCHES**

Questionnaire d'évaluation sur les points clés de la formation

QCM de 10 questions.

Avoir au moins 5 bonnes réponses est le but recherché

#### ▪ **SUPPORT PÉDAGOGIQUE**

Le diaporama de la formation

#### ▪ **METHODOLOGIE**

Formation en présentiel, par des formateurs reconnus dans leur métier

## Contenu

### Identifier les règles d'urbanisme applicables et les mécanismes publics d'aménagement

## Objectifs pédagogiques

Permettre aux élus, aux agents des services, d'identifier les règles d'urbanisme applicables et les mécanismes publics d'aménagement:

- Intégrer l'objet et la finalité du droit de l'urbanisme
- Identifier les mécanismes publics d'aménagement de l'espace
- Appréhender la fiscalité s'appliquant au droit de l'urbanisme
- Pratiquer les actes individuels du droit de l'urbanisme

## Descriptif de la formation

### • Intégrer l'objet et la finalité du droit de l'urbanisme

Situer les règles d'urbanisme par rapport aux autres législations

Savoir articuler les principales normes d'urbanisme : les règles nationales (règlement national d'urbanisme, loi littoral, loi montagne, etc.) et les règles locales (SDRIF, SCOT, PLU, carte communale, etc.)

Étude de cas : détermination de la faisabilité d'un projet selon le PLU de la commune d'implantation

### • Identifier les mécanismes publics d'aménagement de l'espace

Maîtriser le foncier : droit de préemption et d'expropriation

Choisir la procédure et le mode de réalisation de l'opération d'aménagement :

ZAC, restauration immobilière, concession d'aménagement, etc.

Exercice d'application : détermination du risque de préemption lors de la vente d'un terrain

### • Appréhender la fiscalité s'appliquant au droit de l'urbanisme

Différencier les équipements publics relevant de la collectivité des équipements propres relevant de l'opérateur

Identifier les contributions d'urbanisme, leur champ d'application et leur mode de recouvrement : taxe d'aménagement, projet urbain partenarial (PUP), etc.

Étude de cas : détermination du montant de la taxe d'aménagement applicable à un projet

### • Pratiquer les actes individuels du droit de l'urbanisme

Utiliser le certificat d'urbanisme : intérêt et modalités

Identifier l'autorisation nécessaire au projet :

déclaration préalable, permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir, etc.

Obtenir et délivrer l'autorisation d'urbanisme :

préparation et dépôt du dossier, instruction de la demande, obtention de l'autorisation

Exécuter et gérer l'autorisation d'urbanisme :

délai de validité, modification, transfert, achèvement et contrôle de la conformité...

### • Exercices pratiques

Détermination des précautions à prendre en cas de retard ou d'évolution d'un projet

- **PRÉREQUIS** : Aucun

- **MODALITÉS D'ÉVALUATION / ACQUIS RECHERCHES**

Questionnaire d'évaluation sur les points clés de la formation

QCM de 10 questions.

Avoir au moins 5 bonnes réponses est le but recherché

- **MODALITÉS D'ACCES**

La formation est accessible à toute personne en situation de handicap

- **SUPPORT PÉDAGOGIQUE**

Le diaporama de la formation

- **METHODOLOGIE**

Formation en présentiel, par des formateurs reconnus dans leur métier

## Contenu

**La souscription des couvertures d'assurances du patrimoine et des activités de la collectivité.**

**Comment permettre une adéquation économiquement supportable avec les risques de la collectivité ?**

Formation 1 jour (6h)  
Ref : ASS1

## Objectifs pédagogiques

Comprendre les astuces de souscription qui permettent de couvrir utilement les risques pour un coût d'assurances maîtrisé.

## Descriptif de la formation

### • Introduction :

Les branches d'assurances  
Les caractéristiques des contrats d'assurances

### • Les assurances de dommages aux biens

Les évènements garantis  
Les biens garantis  
Les modalités d'indemnisation des contrats d'assurances

### • Les assurances de responsabilités

Les différentes sortes de responsabilités  
La mise en œuvre des responsabilités  
Le contenu du contrat responsabilité civile d'une commune

### • Exercices pratiques

### • Echanges participatifs avec les stagiaires sur leur territoire

- **PRÉREQUIS** : Aucun
- **MODALITÉS D'ÉVALUATION / ACQUIS RECHERCHES**  
Questionnaire d'évaluation sur les points clés de la formation  
QCM de 10 questions.  
Avoir au moins 5 bonnes réponses est le but recherché
- **MODALITÉS D'ACCES**  
La formation est accessible à toute personne en situation de handicap
- **SUPPORT PÉDAGOGIQUE**  
Le diaporama de la formation
- **METHODOLOGIE**  
Formation en présentiel, par des formateurs reconnus dans leur métier

## Contenu

Formation 1 journée (6h)  
Ref : REL1

**Connaître les flux financiers et les solidarités possibles au sein du bloc communal**

## Objectifs pédagogiques

Connaître les différents flux financiers découlant du transfert de compétences  
Appréhender la mise en place d'un pacte financier et fiscal

## Descriptif de la formation

### • Connaître les différentes formes de coopération et leurs enjeux

La coopération conventionnelle  
La mutualisation de biens, de services et de personnels  
Les principes du transfert de compétences

### • Implications budgétaires et fonctionnelles du transfert de compétences

Quel est le rôle de la CLECT (Commission d'évaluation des charges transférées) et sa composition ?  
Organisation du travail d'évaluation des charges transférées  
A quoi sert le rapport de la CLECT et à quelles obligations doit-il répondre en termes de formalisme et de contenu ?

### • Bien appréhender le calcul des attributions de compensation (AC)

Méthode classique, libre ou préfectorale : quelle méthode d'évaluation adopter ?  
Les charges de centralité : comment doivent-elles être prises en compte ?  
Les possibilités de révision des attributions de compensation

### • Mettre en place un pacte fiscal et financier

Les objectifs du pacte  
Comment construire un pacte financier et fiscal efficace ?  
Les outils du pacte financier et fiscal : les attributions de compensation (AC), la dotation de solidarité communautaire (DSC), les fonds de concours, le fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales ...

- **PRÉREQUIS** : Aucun
- **MODALITÉS D'ÉVALUATION / ACQUIS RECHERCHES**  
Questionnaire d'évaluation sur les points clés de la formation  
QCM de 10 questions.  
Avoir au moins 5 bonnes réponses est le but recherché
- **MODALITÉS D'ACCES**  
La formation est accessible à toute personne en situation de handicap
- **SUPPORT PÉDAGOGIQUE**  
Le diaporama de la formation
- **METHODOLOGIE**  
Formation en présentiel, par des formateurs reconnus dans leur métier

## Contenu

Formation 1 journée (6h)  
Ref : REL2

**Connaitre les flux financiers et les solidarités possibles au sein du Connaitre les principaux enjeux de la gouvernance à l'échelle locale ainsi que ses modalités d'application. communal**

## Objectifs pédagogiques

Être en mesure de construire un modèle de gouvernance opérationnel.  
Appréhender les enjeux stratégiques de l'articulation des différents acteurs de la gouvernance.

## Descriptif de la formation

### • **Faire fonctionner une intercommunalité ou une collectivité territoriale : quelles différences ?**

La coopération conventionnelle

La mutualisation de L'impact de l'évolution générale de l'intercommunalité sur sa gouvernance : d'une gouvernance institutionnelle à une gouvernance de projet

Le conseil communautaire ou métropolitain (désignation, fonctionnement, ...)

La conférence des maires

La représentativité des communes au sein du conseil communautaire ou métropolitain

La consultation des communes membres sur les décisions qui les concernent

### • **Identifier les enjeux de la gouvernance et son fonctionnement**

Définir un processus décisionnel adapté à son territoire

Principes (participation, transparence...)

Objectifs (coopération, projet de développement et d'aménagement)

### • **Appréhender les rapports au sein de la gouvernance (AC)**

Élaborer et faire vivre une charte de gouvernance : expliquer comment seront associés les différents acteurs de la gouvernance, orienter les actions du territoire.

▪ **PRÉREQUIS** : Aucun

▪ **MODALITÉS D'ÉVALUATION / ACQUIS RECHERCHES**

Questionnaire d'évaluation sur les points clés de la formation  
QCM de 10 questions.

Avoir au moins 5 bonnes réponses est le but recherché

▪ **MODALITÉS D'ACCES**

La formation est accessible à toute personne en situation de handicap

▪ **SUPPORT PÉDAGOGIQUE**

Le diaporama de la formation

▪ **METHODOLOGIE**

Formation en présentiel, par des formateurs reconnus dans leur métier

## Contenu

### Réussir le passage en commune nouvelle

Formation 1 journée 6h)  
Ref : REL3

## Objectifs pédagogiques

Appréhender les enjeux de la création d'une commune nouvelle  
Identifier les difficultés possibles

## Descriptif de la formation

### • Pourquoi fusionner avec mes voisins en commune nouvelle ?

La nécessité d'une vision et d'un projet communs

### • Quels sont les enjeux de la commune nouvelle ?

Financiers, humains, politiques

Quand la commune nouvelle se substitue à l'intercommunalité

### • Les étapes de la constitution de la commune nouvelle

La consultation des populations est-elle incontournable ?

Qu'est-ce que la charte fondatrice ?

Le rôle du préfet

### • Conséquences sur la fiscalité locale

La nécessaire harmonisation des taux

La notion d'intégration fiscale progressive (IFP)

### • Incidences financières de la constitution en commune nouvelle

Dotations : qu'est-ce que le pacte de stabilité ?

Conséquences sur les attributions de compensation

FCTVA : le régime dérogatoire

Faut-il faire un état précis de la dette et des projets en cours pour chacune des communes ?

### • Conséquences pour les agents des communes historiques

Organiser les services de façon efficiente

Contrats, rémunérations, avantages : faut-il uniformiser ?

### • Quelle organisation pour la commune nouvelle et les communes déléguées ?

Composition du conseil à partir de 2020

Indemnités des élus

Compétences et rôle du conseil et des instances des communes déléguées

### • Demain je crée une commune nouvelle avec mes voisins !

Exercice pratique

Retour d'expériences

#### ▪ PRÉREQUIS : Aucun

#### ▪ MODALITÉS D'ÉVALUATION / ACQUIS RECHERCHÉS

Questionnaire d'évaluation sur les points clés de la formation

QCM de 10 questions.

Avoir au moins 5 bonnes réponses est le but recherché

#### ▪ MODALITÉS D'ACCÈS

La formation est accessible à toute personne en situation de handicap

#### ▪ SUPPORT PÉDAGOGIQUE

Le diaporama de la formation

#### ▪ METHODOLOGIE

Formation en présentiel, par des formateurs reconnus dans leur métier

## Contenu

Formation 1 journée (6h)  
Ref : FIS1

**Comment valoriser ses ressources fiscales sans toucher aux taux ?**

## Objectifs pédagogiques

Connaître les fondamentaux de la fiscalité locale

Acquérir une méthodologie pour valoriser les bases d'imposition et rétablir l'équité fiscale

Accompagner la mise en place de la révision des valeurs locatives des locaux d'habitation « RVLLH »

## Descriptif de la formation

### • Appréhender les incidences de la réforme de la taxe d'habitation (TH)

Le point sur la réforme en cours

Comprendre le mécanisme de compensation prévu

Quelles actions mener pour optimiser les effets pour ma collectivité ?

Les incidences sur les contribuables

### • Comprendre le calcul des bases d'imposition

Les failles du système déclaratif

Valeur locative et revenu cadastral

Mode de calcul de la valeur locative : composantes, éléments de pondération ...

Le procès-verbal (PV 70), disposez-vous de ce document essentiel ?

### • Comment travailler la fiscalité locale sur mon territoire ?

Savoir identifier les anomalies (sous-évaluations, faux logements vacants ...)

Quelles actions mener ?

Evaluer les ressources potentielles, l'iniquité sur le territoire !

Le rôle de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

Quelle coopération avec les services fiscaux ?

Exercices pratiques de consultation des données cadastrales de sa commune, mise en évidence des incohérences et sous-évaluations, simulations de recettes complémentaires.

Mise à disposition de supports pédagogiques personnalisés, concrets et faciles d'utilisation.

#### ▪ **PRÉREQUIS** : Aucun

#### ▪ **MODALITÉS D'ÉVALUATION / ACQUIS RECHERCHES**

Questionnaire d'évaluation sur les points clés de la formation

QCM de 10 questions.

Avoir au moins 5 bonnes réponses est le but recherché

#### ▪ **MODALITÉS D'ACCES**

La formation est accessible à toute personne en situation de handicap

#### ▪ **SUPPORT PÉDAGOGIQUE**

Le diaporama de la formation

#### ▪ **METHODOLOGIE**

Formation en présentiel, par des formateurs reconnus dans leur métier



## Contenu

**Être acteur de l'équité fiscale sur sa commune, c'est faire fonctionner sa CCID.**

Formation 1 journée (6h)  
Ref : FIS2

## Objectifs pédagogiques

Valoriser l'action de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID) en tant que levier de fiabilisation des données cadastrales et des recettes fiscales de la commune.  
Accompagner la mise en place de la révision des valeurs locatives des locaux d'habitation « RVLLH »

## Descriptif de la formation

### • Introduction

La fiscalité directe locale en France ; repères historiques.  
Actualités et conséquences sur les bases fiscales : le coefficient correcteur ...  
les indicateurs financiers (potentiel fiscal, effort fiscal...)

### • Faire fonctionner la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

Fondement légal de la CCID  
Modalités de désignation : comment impliquer les commissaires dans leur mission ?  
Comment organiser sa CCID ?  
Quelle fréquence d'intervention de la CCID ?

### • Installer la CCID : les prérequis pour une commission active

Qu'est-ce qu'une valeur locative cadastrale ? Comment est-elle calculée ?  
Quelle est l'échelle de classement des logements ?  
Comment sont définies les bases fiscales annuelles ?  
L'abécédaire de la CCID : le PV 70, la monographie du territoire, la liste 41

### • Préparer et animer une CCID

Analyse de la liste 41 : comment apporter un avis éclairé aux propositions d'évaluation des services fiscaux ?  
Identifier les critères d'évaluation et faire des contrepropositions : comment compléter et qualifier les éléments d'analyse, solutions clés pour agir efficacement ?  
Evaluer le résultat de la CCID de l'année précédente sur la prise en compte des nouvelles évaluations.  
Préparer les actions de l'année suivante (cibler les anomalies flagrantes).

### Exercices pratiques

Comment identifier et analyser les nouvelles évaluations à partir de son cadastre et de la liste 41  
Mises en situation sur le territoire communal, analyse de la monographie et des habitudes de classement des services fiscaux sur le territoire

**La CCID doit être active**, vous devrez notamment relever ces défis :

- Animer votre **première commission** du mandat
- Appréhender l'impact de la **suppression de la TH** sur votre commune
- Accompagner **la réforme** des valeurs locatives d'habitation (RVLLH)

#### ▪ **PRÉREQUIS** : Aucun

#### ▪ **MODALITÉS D'ÉVALUATION / ACQUIS RECHERCHÉS**

Questionnaire d'évaluation sur les points clés de la formation  
QCM de 10 questions.

Avoir au moins 5 bonnes réponses est le but recherché

#### ▪ **MODALITÉS D'ACCÈS**

La formation est accessible à toute personne en situation de handicap

#### ▪ **SUPPORT PÉDAGOGIQUE**

Le diaporama de la formation

#### ▪ **METHODOLOGIE**

Formation en présentiel, par des formateurs reconnus dans leur métier

## Contenu

Formation 1 journée (6h)  
Ref : FIS3

**Savoir comment agir malgré les grandes mutations de la fiscalité économique**

## Objectifs pédagogiques

Appréhender les enjeux des relations financières au sein du bloc communal  
Faire le point sur la suppression de la taxe d'habitation et la révision des valeurs locatives des locaux professionnels

## Descriptif de la formation

### • Introduction

L'intercommunalité et le bloc communal : repères historiques  
Actualité de la loi de finances 2021, dont la suppression de la taxe d'habitation, avec ses impacts sur la fiscalité des locaux professionnels

### • Appréhender le budget d'une intercommunalité

Point sur les compétences obligatoires et facultatives  
Quels types de dépenses et de ressources ?  
Fiscalité directe et fiscalité indirecte  
Comment les professionnels contribuent-ils au financement du service public déployé sur le périmètre intercommunal ?

### • L'application de la révision des valeurs locatives des locaux professionnels (RVLLP)

Qu'est-ce que la valeur locative cadastrale ? Comment est-elle calculée ?  
Notions de secteurs tarifaires, catégories, grilles tarifaires ...  
Les mécanismes d'atténuation : neutralisation, planchonnement et lissage  
Le coefficient de localisation

### • Quelles actions mener dans une optique d'accroissement de ses ressources économiques ?

Comment fiabiliser ses bases économiques ?  
Agir sur la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)  
Peut-on optimiser la Taxe sur les Surfaces commerciales (TASCOM), la Cotisation sur la Valeur ajoutée des entreprises (CVAE), la Taxe d'Enlèvement des Ordures ménagères (TEOM) ?  
Calcul de l'Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux (IFER)  
La Taxe Locale sur la Publicité Extérieure : les précautions à prendre pour une application efficace

### • Savoir comment travailler avec les services fiscaux

Connaître les possibilités de coopération  
Prendre en compte le calendrier fiscal  
Comment optimiser les échanges avec l'administration fiscale

#### ▪ **PRÉREQUIS** : Aucun

#### ▪ **MODALITÉS D'ÉVALUATION / ACQUIS RECHERCHES**

Questionnaire d'évaluation sur les points clés de la formation  
QCM de 10 questions.

Avoir au moins 5 bonnes réponses est le but recherché

#### ▪ **MODALITÉS D'ACCES**

La formation est accessible à toute personne en situation de handicap

#### ▪ **SUPPORT PÉDAGOGIQUE**

Le diaporama de la formation

#### ▪ **METHODOLOGIE**

Formation en présentiel, par des formateurs reconnus dans leur métier

## Contenu

**Devenir acteur de l'aménagement de son territoire en animant efficacement sa CIID**

## Objectifs pédagogiques

Permettre aux élus, aux agents des services: urbanisme, développement économique, habitat, finance... aux Commissaires, d'utiliser la Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID) comme:

- un outil d'aménagement du territoire
- un outil d'équité fiscale
- un relais avec l'administration fiscale.

## Descriptif de la formation

### • Introduction

La fiscalité directe locale en France : repères historiques

Les taxes directes perçues par l'intercommunalité : CFE, CVAE, IFRER, TASCOM

Actualité de la loi de finances 2021 avec ses impacts sur les bases fiscales : révision des valeurs locatives des locaux d'habitation, révision des valeurs locatives économiques, baisse des impôts de production...

### • Le déclaratif, un point commun de la fiscalité Française

Les diverses taxes concernées

Fiabiliser la donnée pour:

- Une meilleure équité fiscale
- Pour optimiser ses ressources

### • La révision des VL économiques sur le territoire intercommunal

Qu'est-ce qu'une valeur locative cadastrale ? Comment est-elle calculée ?

Notions de secteurs tarifaires, catégories, grilles tarifaires

Les mécanismes d'atténuation : neutralisation, planchonnement et lissage

Le coefficient de localisation.

### • Préparer et animer une CIID

Appréhender la révision et ses impacts sur le territoire

Utiliser la cartographie des secteurs tarifaires du territoire

Analyser la grille tarifaire

Mettre en place des coefficients de localisation sur le territoire et savoir les justifier

Agenda et formalisme à respecter

### • Exercices pratiques

Mises en situation sur le territoire intercommunal : cartographie, exemples d'anomalies constatées, correctifs possibles à réaliser

#### ▪ PRÉREQUIS : Aucun

#### ▪ MODALITÉS D'ÉVALUATION / ACQUIS RECHERCHES

Questionnaire d'évaluation sur les points clés de la formation

QCM de 10 questions.

Avoir au moins 5 bonnes réponses est le but recherché

#### ▪ MODALITÉS D'ACCES

La formation est accessible à toute personne en situation de handicap

#### ▪ SUPPORT PÉDAGOGIQUE

Le diaporama de la formation

#### ▪ METHODOLOGIE

Formation en présentiel, par des formateurs reconnus dans leur métier



## LE PRINCIPE

**Spécialement conçus pour les nouveaux élus**, nos parcours de formations ne nécessitent aucun prérequis et sont donc accessibles à tous. Nous vous fournissons les bases indispensables relatives à la fonction de maire et d'adjoint !

Ces parcours vous permettront de progresser au fil des modules, sans stress !

### Exemple

#### Le Parcours « finances »

1



- Maîtriser les bases budgétaires
- Exercices pratiques

2



- Les fondamentaux de la fiscalité
- Travail opérationnel sur la fiabilisation des bases fiscales de votre collectivité

3



- Identification des sources de financement relatives aux compétences exercées par votre collectivité
- Mesure des potentiels
- Feuille de route pour votre mandat



## Proposer des FORMATIONS

## À distance !

Prendre des décisions engageantes pour une collectivité n'est pas chose aisée.  
Aussi, pour vous aider à avoir une vision d'ensemble sur un sujet et pouvoir identifier toutes les solutions qui s'offrent à vous, nous vous proposons des formations en présentiel, à distance ou encore en intra collectivités !



Nos formations sont collectives et peuvent se réaliser en **présentiel** ou en **distanciel** sur demande ...

Pour toutes informations complémentaires :

[contact@formaeco.fr](mailto:contact@formaeco.fr)



## Nos thèmes d'INFORMATION

**Information (n.f) : action d'informer quelqu'un, un groupe, de le tenir au courant des évènements (Dictionnaire Larousse)**

Journée ou demi-journée pour les groupes de 25 à 45 personnes maximum de façon à garantir une bonne qualité de transmission du savoir

Pas d'exercices pratiques mais un programme d'initiation complet

Tarif forfaitaire global (non par stagiaire)

Pour une sensibilisation aux thématiques fondamentales des collectivités

### INFORMATIONS SUR 1 JOURNÉE

#### Organisation territoriale

- Organisation et fonctionnement des conseils municipaux et communautaires
- Statut des fonctionnaires territoriaux

#### Finances publiques

- Initiation au budget communal

### INFORMATIONS SUR 1 DEMI-JOURNÉE

#### Fiscalité

- Fiscalité : les actions prioritaires des communes
- Fiscalité : les actions prioritaires des EPCI

## Contenu

Information 1 journée (6h)  
Ref : INORG1

**Connaître le fonctionnement interne de la collectivité**

## Objectifs pédagogiques

Connaître le fonctionnement des organes délibérants des communes et intercommunalités  
Comprendre leur rôle et leurs attributions

## Descriptif de la formation

### • Comment les conseils municipaux et communautaires sont-ils constitués ?

L'organisation du conseil municipal : élection du maire, délégations, indemnités...  
L'organisation du conseil communautaire : élection du président, délégations, indemnités...  
Le règlement intérieur : que contient-il ? Est-il obligatoire ?

### • Les séances du conseil municipal et du conseil communautaire

Le nombre de conseils est-il défini ?  
La convocation : formalisme, délai, publicité ...  
Qui décide de l'ordre du jour ?  
Qu'est-ce que le délai d'urgence ?  
Le déroulement des séances : présidence, suspension, vote  
Quelles sont les modalités de publicité de la séance ? Compte-rendu succinct, procès-verbal, délibérations ...

### • Quels sont les droits des élus ?

Le droit d'expression : la participation aux débats, les questions orales, les propositions  
Peut-on exercer librement un droit d'amendement ?  
Les publications municipales (bulletin d'information, autres supports) : quelles sont les règles à respecter ?  
Le droit d'information  
Les élus d'opposition bénéficient-ils de droits spécifiques ?

### • Les commissions municipales et communautaires

Formation et composition : quelles sont les règles à respecter ?  
Domaines de compétences et portée du travail des commissions  
La Commission d'Appel d'Offres (CAO), la Commission (Inter) Communale des Impôts Directs (CIID- CCID)  
Quel est le rôle des membres d'une commission ?  
Peut-on faire appel à des personnes non élues ?

• **PRÉREQUIS** : Aucun

• **SUPPORT PÉDAGOGIQUE**

Le diaporama de la formation

▪ **MODALITÉS D'ACCES**

La formation est accessible à toute personne en situation de handicap

## Contenu

**Connaître les caractéristiques essentielles du statut pour manager**

## Objectifs pédagogiques

Appréhender les fondamentaux du statut

## Descriptif de la formation

### • Le statut de fonctionnaire territorial : de quoi s'agit-il ?

L'importance de la fonction publique territoriale dans la fonction publique

Les catégories

Les filières et cadres d'emploi

Les grades et les échelons

### • Comment les agents peuvent-ils évoluer dans le cadre statutaire ?

Les concours, les examens professionnels

La promotion interne est-elle possible au sein d'une collectivité ?

Le détachement, la disponibilité et autres positions administratives du fonctionnaire

La mobilité des agents

### • Connaître les droits et les obligations des fonctionnaires

Quelques rappels législatifs

Décryptage des devoirs et obligations : obéissance hiérarchique, neutralité, secret professionnel, réserve ...

Quels sont les principes déontologiques énoncés par la loi ?

Les principaux droits des fonctionnaires : droit à la formation, droit à la protection, liberté d'opinion...

Quelles conséquences pour l'agent et pour la collectivité en cas de non-respect des devoirs et obligations de chacun ?

Un agent peut-il cumuler des emplois dans et en dehors de la fonction publique ?

Le rôle du CNFPT

### • Appréhender les principaux éléments de la rémunération des fonctionnaires

Éléments obligatoires (traitement indiciaire, SFT...) et facultatifs (régime indemnitaire)

Le centre de gestion peut-il m'aider pour la gestion de la paie et de la carrière de mes agents ?

• **PRÉREQUIS** : Aucun

• **SUPPORT PÉDAGOGIQUE**

Le diaporama de la formation

▪ **MODALITÉS D'ACCES**

La formation est accessible à toute personne en situation de handicap



## Contenu

Information 1 journée (6h)  
Ref : INFIP1

**Se familiariser avec le budget communal et son environnement**

## Objectifs pédagogiques

Découvrir la nomenclature budgétaire et comptable  
Appréhender les principes et les procédures du budget communal

## Descriptif de la formation

### • **Le budget : un outil pour définir et conduire l'action publique locale**

Plusieurs documents budgétaires (budget principal, budget annexe, budget autonome)  
Budgets de prévision, comptes d'exécution : quelles sont les différences ?  
Le calendrier budgétaire  
Les sections de fonctionnement et d'investissement

### • **Appréhender les grands principes budgétaires**

L'annualité et l'antériorité  
L'unité et l'universalité  
Prudence et sincérité

### • **Savoir préparer un budget**

Le plan comptable  
Ma commune doit-elle adopter une présentation par fonction plutôt que par nature ?  
Les phases de l'élaboration budgétaire  
Services municipaux, maire, comptable du trésor : qui fait quoi ?

### • **Déterminer l'autofinancement et équilibrer le budget**

La capacité d'autofinancement  
Équilibrer son budget par l'impôt  
Le vote du budget (calendrier et formalisme)  
Les conseillers municipaux peuvent-ils refuser un budget ou le modifier ?

### • **Connaître les règles de l'exécution budgétaire**

La séparation entre l'ordonnateur et le comptable public  
Quelle coopération entre la mairie et la trésorerie ?  
L'arrêté des comptes et la reprise du résultat  
Quelles opérations possibles pendant la journée complémentaire ?

• **PRÉREQUIS** : Aucun

#### • **SUPPORT PÉDAGOGIQUE**

Le diaporama de la formation

#### ▪ **MODALITÉS D'ACCES**

La formation est accessible à toute personne en situation de handicap



## Contenu

**Maitriser les actions fiscales à engager en ce début de mandat inédit !**

Information 1/2 journée (3h)  
Ref : INFIS1

## Objectifs pédagogiques

Connaitre les fondamentaux de la fiscalité locale et se mettre en ordre de marche pour accompagner la Révision des Valeurs Locatives des Locaux d'Habitation (RVLLH).

## Descriptif de la formation

### • **Commençons par la base : les fondamentaux de la fiscalité locale directe !**

Le fonctionnement de la fiscalité locale.

Que dit la loi de finances 2021 ?

### • **La suppression de la taxe d'habitation**

Quelles conséquences pour votre commune ?

Compensations, coefficients correcteurs.

Le calendrier.

### • **Quelles solutions pour la fiabilisation de vos bases fiscales et l'équité entre contribuables ?**

Travailler ses bases de valeur locative.

Importance de votre nouvelle Commission Communale des Impôts Directs (CCID) ?

La fiscalité des entreprises : des impôts directs qui concernent les communes.

Quoi de neuf concernant la Révision des Valeurs Locatives des Locaux Professionnels (RVLLP) ?

**Présentation de solutions et de cas concrets** permettant aux stagiaires de prendre des décisions éclairées sur leur territoire communal.

#### ▪ **PRÉREQUIS** : Aucun

#### ▪ **MODALITÉS D'ACCES**

La formation est accessible à toute personne en situation de handicap

#### ▪ **SUPPORT PÉDAGOGIQUE**

Le diaporama de la formation



## Contenu

Information 1/2 journée (3h)  
Ref : INFIS2

**Être bien informé des conséquences de la crise sanitaire sur ces principales ressources intercommunales.**

## Objectifs pédagogiques

Connaitre les fondamentaux de la fiscalité locale de l'intercommunalité et s'adapter aux prochaines mutations.

## Descriptif de la formation

### • Le contexte et es conséquences de la crise sanitaire sur la fiscalité des EPCI

La fiscalité directe locale en France repères historiques

Actualité de la loi de finances 2021 relative à la fiscalité.

Dispositions des dégrèvements de CFE.

Dotation aux EPCI pour perte de ressources fiscales.

Diminution des impôts de production

### • Les actions de fiabilisation

Fiabiliser les bases fiscales CFE des locaux économiques : erreurs courantes.

Travailler les bases de CVAE et de la TASCOM

### • Les actions d'aménagement fiscal du territoire

Il faut continuer à identifier les anomalies liées à la révision des valeurs locatives des locaux professionnels sur le territoire.

Cartographies, grilles tarifaires, secteurs d'évaluations ...

Le calendrier de modifications de sectorisation change , il faut s'y adapter !

#### ▪ **PRÉREQUIS** : Aucun

#### ▪ **MODALITÉS D'ACCES**

La formation est accessible à toute personne en situation de handicap

#### ▪ **SUPPORT PÉDAGOGIQUE**

Le diaporama de la formation



**Notre équipe est à votre disposition !**

**Tarifs sur demande.**

Tél : 05 62 74 50 60

[contact@formaeco.fr](mailto:contact@formaeco.fr)  
[www.formaeco.fr](http://www.formaeco.fr)